

Réf: Dossier N° 078238

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ETABLISSEMENT ALI CALORIFUGE »

Siège social Abidjan, Abobo, ABOBO AVOCATIER, Lot 2656, Ilot 261

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/01/2022 , et enregistrés au CEPICI le 18/01/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ETABLISSEMENT ALI CALORIFUGE »

Objet : La société a pour objet en COTE d'IVOIRE:

-l'Entretien, travaux, neufs dans le domaine du chaud et du froid;

-La tuyauterie;

-La soudure;

-La peinture;

Le carrelage,

Et pour la réalisation de l'objet social :

-l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

-l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. - la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

-la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABOBO AVOCATIER, Lot 2656, Ilot 261

Dirigeant(s) : M OUATTARA SINAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-00956 du 16/02/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°05930/GTCA/RC/2022 du 16/02/2022

